OISEAU CLUB REGIONAL

1 Impasse du Manoir Haut-Mesnil 14190 CAUVICOURT Tél : 06 42 41 81 53 <u>roland.janssen@orange.fr</u> SECRETARIAT : 02 31 92 15 86 <u>bequignon.jacqueline@wanadoo.fr</u>

BOURSE AUX OISEAUX

LE DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025 DE 9 HEURES A 16 HEURES

SALLE DES FETES DE LOUVIGNY 14111

BOURSE OUVERTE À TOUS LES OISEAUX IMPERATIVEMENT BAGUES.

RAPPEL: AUCUN OISEAU INDIGENE PROTEGE PAR LA LOI, NI CEUX MENTIONNES DANS LA CONVENTION DE WASHINGTON (ANNEXE 1) ET PAR DECRET, NI CEUX DE GUYANE, NE POURRONT ETRE PRESENTES (SAUF SI L'ELEVEUR EST TITULAIRE DU CERTIFICAT DE CAPACITE ET D'UNE AUTORISATION DE SORTIE DU MINISTERE CONCERNE). FAUTE DES JUSTIFICATIFS APPROPRIES, LES OISEAUX SERONT REFUSES.

POUR TOUT OISEAU ENTRANT DANS LA SALLE IL SERA PRELEVE LA SOMME DE 0€80.

LES OISEAUX DEVRONT ARRIVER ENTRE 8H ET 9H DERNIER DELAI.

CAGES ET NOURRITURE SERONT FOURNIES PAR L'ELEVEUR L'O.C.R. DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE OU DE VOL D'OISEAU.

LE CONTROLE VETERINAIRE SERA ASSURE PAR LE VETERINAIRE DE L'O C R.

UNE ATTESTATION DE PROVENANCE DELIVREE PAR LA DDPP DU DEPARTEMENT D'ORIGINE (HORS CALVADOS) DE L'ELEVEUR SERA EXIGEE À L'ENTREE DE LA BOURSE

TOUT ELEVEUR DOIT ETRE EN MESURE DE PROUVER L'ORIGINE DES OISEAUX

INSCRIPTION AVANT LE 20 OCTOBRE POUR LES FORMALITES DDPP COORDONNEES DE L'ELEVEUR ET VARIETES D'OISEAUX A CEDER

TOUT OISEAU NON DOMESTIQUE DOIT ETRE CEDE EN RESPECTANT LES REGLES IMPOSEES PAR L'ARRETE DU 8 OCTOBRE 2018

LA CESSION DOIT ETRE ACCOMPAGNEE DES DOCUMENTS SUIVANT :

CERTIFICAT DE CESSION EN DOUBLE EXEMPLAIRE (TYPE CERFA N° 14367*01)
DECLARATION DE MARQUAGE TYPE CERFA N°15969*01
CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT I-FAP
DOCUMENT D'INFORMATION SUR L'ESPECE CEDEE

CONCERNANT LES OISEAUX DOMESTIQUES ET MUTATIONS, FOURNIR VOTRE CARTE D'ELEVEUR

TOUT ELEVEUR DEVRA REMPLIR LE REGISTRE DES VENTES CONCERNANT LA CESSION DES OISEAUX, À REMETTRE EN FIN DE JOURNEE À L'OCR.

LES CAGES DEVRONT ETRE PROPRES ET NON SURCHARGEES, ADAPTEES A LA TAILLE DE L'OISEAU. POUR UNE BONNE INFORMATION DU PUBLIC, IL EST IMPORTANT DE RESPECTER UN AFFICHAGE SUR LES CAGES AVEC MENTION DES ESPECES. N° DE BAGUE COMPLET ET. PRIX DE VENTE.

POSSIBILITE DE PRENDRE LE REPAS EN COMMUN (SUR RESERVATION) 15€ PAR PERSONNE